



FUTUR.E.S DIPLÔMÉ.E.S



OBTENEZ UNE ALLOCATION D'ÉTUDES ET DÉCROCHEZ VOTRE JOB !

La Fondation l'Élan Retrouvé vous propose de bénéficier d'un Contrat d'Allocation d'Études (C.A.E.) vous permettant de soutenir financièrement vos études pour un montant de 9 000€, en contrepartie d'un engagement de 18 mois une fois diplômé.

La Fondation comprend 19 structures de soins, 18 structures médico-sociales et 3 structures sociales avec des filières diversifiées (génétique, psychiatrie, addictologie, somatique, psychodrame...), des environnements variés (hospitalisation complète, ambulatoire, équipes mobiles...).

Et toujours un accompagnement personnalisé pour que votre stage ou votre prise de poste se passe le mieux possible :

- Un référent pendant votre stage
- Un tuteur pendant votre premier poste
- Des avantages sociaux, culturels, sportifs...

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E.S ?

PORTEZ-VOUS CANDIDAT AU C.A.E. POUR VOTRE DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDE.

- Jusqu'au 30 septembre 2024 : candidatez à l'annonce suivante : <https://recrutement.elan-retrouve.org/fr/offres/contrat-dallocation-detude-cae-e34164>
- Dès réception : étude des dossiers par la Direction des Ressources Humaines et par la Coordinatrice des Soins et des Accompagnements.
- Du 20 mai 2024 au 30 septembre 2024 : entretiens de sélection

DEPUIS 2022, LE C.A.E. EST CUMULABLE AVEC LES BOURSES DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE.

La signature de ce contrat s'effectue en prévision de la rentrée 2024-2025.

Pour les étudiant.e.s souhaitant s'engager au sein des établissements sanitaires :

L'étudiant doit être inscrit dans un organisme de formation en dernière année de l'une des formations préparant à l'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS) : 3ème année
- Diplôme d'État d'Infirmier (DEI) : 3ème année

Pour les étudiant.e.s souhaitant s'engager au sein des établissements et services médico-sociaux et pour le public en difficulté spécifique :

L'étudiant doit être inscrit dans un organisme de formation en dernière année de l'une des formations préparant à l'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS) : 3ème année
- Diplôme d'État d'Aide-Soignant (AS) : durant l'intégralité de la formation
- Diplôme d'État d'Infirmier (DEI) : 3ème année
- Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) : 3ème année



Fondationlelanretrouve



Fondation l'Élan Retrouvé